

Postulat

Pour une ouverture des commerces le(s) dimanche(s) avant Noël

Lausanne connaît un beau développement de ses activités avant Noël, avec un marché de Noël qui se dynamise, un Festival Lumières toujours plein d'originalité, mais une ville qui, le dimanche, est morte.

En Suisse, la plupart des grandes villes (Zurich, Berne, Bâle) ont des ouvertures spéciales pour les commerces les dimanches avant Noël, permettant ainsi d'attirer du monde en ville que cela soit dans les commerces, les restaurants ou les marchés de Noël ouverts durant cette période. De plus petites, comme Neuchâtel, Sion, Bienne ou Carouge (GE) ont également franchi le pas et ont ouvert leurs commerces en décembre 2018. Ne parlons même pas des villes étrangères qui en font un point fort durant les fêtes pour attirer les touristes.

A Lausanne, rien de cela : la ville se vide et le(s) dimanche(s) avant Noël sont bien tristes avec un marché de Noël qui vivote ce jour-là sans attirer une foule nombreuse.

A l'heure d'une augmentation constante du commerce électronique, avec des possibilités sans fin d'acheter aux quatre coins du monde, le commerce local souffre et il est l'heure de l'aider. L'ouverture des commerces de un à trois dimanches avant Noël doit être étudiée sérieusement. Il va de soi que les compensations prévues par la Loi sur le travail pour le travail du dimanche doivent être assurées pour les employé(e)s.

Ces ouvertures permettraient de rendre Lausanne plus attractive d'un point de vue commercial et touristique pendant la période des fêtes.

Ce postulat demande donc à la Municipalité d'étudier la possibilité d'ouvrir les commerces lausannois un à trois dimanche(s) avant Noël.

Lausanne, le 25 avril 2019



Florence Bettschart-Narbel
Groupe PLR